

Halte aux chenilles processionnaires



Halte aux chenilles processionnaires.

A partir de mi-novembre, pensez à retirer les nids de chenille.

En les supprimant les nids des pins à l'automne, vous évitez les processions de chenilles urticantes au printemps et réguler leur population.

Veillez à bien vous protéger pour éviter tout problème d'urtication.

Photo : René Rauschenberger - Pixabay



Halte aux chenilles processionnaires !

**A partir de mi-novembre
pensez à retirer les nids de chenille**



**Attention bien se
protéger pour éviter
tout problème
d'urtication**

*Les nids coupés
sont ensuite jetés*

**En supprimant les nids des pins à l'automne
vous évitez les processions de chenilles urticantes
au printemps et régulez leur population**



ALPINA